# Les conséquences de la globalisation sur les femmes émigrantes des pays méditerranéens

2000/2251(INI) - 12/02/2001

La commission a adopté le rapport d'initiative de María Antonia AVILÉS PEREA (PPE-DE, E), qui attire l'attention sur certaines conséquences de la globalisation sur les femmes émigrantes des pays méditerranéens dans l'UE. Le rapport invite les États membres à légaliser et à doter d'un statut juridique approprié le travail du secteur des services dans lequel les femmes migrantes occupent une large place. Il faut aussi mener des campagnes de sensibilisation pour revaloriser les emplois de ce type. La commission invite également les États membres et l'UE à adopter des mesures directes pour mettre un terme à la traite des femmes et pour informer les femmes, fréquemment vulnérables face aux pratiques abusives des employeurs, de leurs droits. La commission souligne aussi le lien existant entre les obstacles injustifiés à l'immigration et le trafic d'êtres humains, en particulier les femmes, et invite les États membres à assouplir et à réviser leur législation nationale en ce qui concerne les permis de travail et la régularisation de la situation des migrants. Les campagnes de sensibilisation sont nécessaires afin d'expliquer que l'immigration ne réduit pas les possibilités d'emploi des citoyens européens puisque celle-ci constitute une réponse au besoin de main d'oeuvre sur le marché de travail européen. Il faut aussi renforcer différentes formes d'aide aux femmes immigrantes, concernant notamment la défense de leurs droits en tant que travailleuses mais aussi l'information, la santé, le logement, l'éducation et la formation professionnelle. La Commission est invitée à analyser la globalisation sous l'angle du genre et à se pencher sur l'opportunité de créer un observatoire des flux migratoires dans la Méditerranée. Le rapport propose aussi un plan d'action pour l'intégration des questions d'égalité des sexes dans la coopération au développement. Enfin, une plus grande attention devra être accordée, dans les programmes prévus par les accords euro-méditerranéens, aux investissements pour la formation des femmes aux nouveaux instruments de la société de l'information. société de l'information.